



HAL
open science

Le marché comme cité juste ?

Yvon Pesqueux

► **To cite this version:**

Yvon Pesqueux. Le marché comme cité juste?. Montchrestien. Rapport Moral sur l'argent dans le monde 1996: dysfonctionnements, réponses et perspectives du système financier, Montchrestien, pp.369-370, 1996. hal-00477481v2

HAL Id: hal-00477481

<https://hal.science/hal-00477481v2>

Submitted on 4 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le marché comme cité juste ?

Yvon PESQUEUX

Professeur Groupe HEC, rédacteur en chef de la revue *Éthique et Affaires*

Le marché fait son apparition dans la pensée philosophique avec Adam Smith dans *La richesse des nations*; mise en parallèle avec sa *Théorie des sentiments moraux* et c'est une construction philosophique presque complète (à l'exception d'une esthétique) à laquelle cet auteur nous invite. Smith offrirait ainsi, en quelque sorte, une philosophie dans laquelle la métaphysique des sentiments moraux (y compris celle plus réduite de l'intérêt particulier) conduirait à une éthique de l'équité et une politique où le marché tiendrait lieu de cité et même de cité juste. Il faut souligner l'extrême puissance de ce concept de marché qui possède un volet à la fois théorique et pratique : théorique car il constitue le support de l'échange et pratique car il est le résultat indiscutable de la division du travail, « objectif » pourrait-on dire. Cette éthique de l'équité du marché dédouane, en quelque sorte, cette construction philosophique de l'égoïsme et du particularisme des intérêts privés mis en avant par le sentimentalisme puis par l'utilitarisme et qui, pris en tant que tels, peuvent être aisément critiqués. Ce que le calcul moral réduit au conséquentialisme, voire à la maximisation pure et simple est inapte à véritablement fonder, c'est-à-dire le passage de l'individu à la société, le marché comme « cité juste » le réalise et c'est dans le cadre plus vaste de la pensée d'Adam Smith que le marché tend à prendre une dimension générale.

C'est donc principalement autour de cette construction qu'est venue se développer ce que l'on peut appeler une idéologie du marché et c'est bien dans les années passées que cette idéologie s'est pleinement développée au point

qu'au nom de la mondialisation des marchés, c'est-à-dire en quelque sorte sa vocation à l'universalité, aucun gouvernement n'ose plus parler de réglementation des échanges et que le développement des échanges est perçu comme un bien. Et pourtant, comment ne pas établir un lien, au nom de la cité, entre la remise en cause de l'accord de stabilisation des cours du café qui permet au consommateur de bénéficier des prix les plus bas possibles (des prix les plus justes est-on amené à dire par glissement sémantique) et la généralisation de la culture de la coca en Colombie et comment ensuite ne pas songer au retour sur la vie de la cité avec la généralisation progressive de la consommation de drogues dans les pays industrialisés ? Comment ne pas penser que le développement de cette économie parallèle aux profits colossaux dans la logique des profits réalisés depuis toujours dans le commerce à distance ne puisse éviter aux économies dites de marché un sort comparable à celui des pays socialistes dans lesquels l'économie parallèle a peu à peu désintégré la société ?

Se référer, comme le propose un autre auteur de cet ouvrage, à la « tyrannie des marchés » recouvre l'expression même de la substitution du marché à la cité et pose le problème de ce marché au lieu et place de la cité juste.

En philosophie, la problématique de la cité est double :

- celle de la participation des acteurs à la vie de la cité ;
- celle de la justice, aussi bien celle liée à la position des acteurs que celle de la vie de la cité.

Dans les deux cas, la réponse offerte par le

marché est simple et apparemment incontestable, à l'aune de la théorie économique et de la primauté des valeurs économiques qu'elle défend. L'échange lié à la division du travail (qui assure mécaniquement la nécessité de la participation à l'échange et une justification des bénéfiques que l'on en tire) et à l'intérêt des acteurs (qui fonde la motivation de leur participation à l'échange) assurerait la meilleure répartition possible ou, en d'autres termes, la meilleure équité. Seuls les dysfonctionnements aux franges du marché méritent éventuellement un traitement spécifique. Quant à la justice liée à la position relative des acteurs, c'est encore là mécaniquement que le marché offre la meilleure régulation possible avec les correctifs implicites qu'il comporte, régulateurs liés à sa nature même. C'est au nom de toute absence de régulation externe du marché que naît l'équité qui vient en matérialiser la justice et la dynamique toujours renouvelée.

C'est pourquoi, pour fonder le marché en substance, Adam Smith avait introduit la valeur économique, valeur économique qui venait en quelque sorte interférer avec la dualité classique qui permettait de distinguer entre valeurs universelles et valeurs contingentes, impératif catégorique et impératif hypothétique ou encore, par référence à la théologie (valeurs théologiques et valeurs cardinales), sortant en quelque sorte le débat de cette dualité tout comme la justice se trouvait ramenée au débat sur l'équité et, par là même, à la faculté de la mesure, mesure absente en effet du débat philosophique sur la référence aux valeurs, mesure toujours présente dans l'approche économique, mesure permettant de légitimer de façon « objective » en quelque sorte, la logique du marché.

C'est ainsi que se fonde de manière incontournable la légitimité du marché comme concept à la fois théorique et pratique, du fait de la société qu'il permet de fonder. C'est aussi ce marché dont les conditions abstraites de fonctionnement sont en voie de réalisation au niveau des marchés financiers : absence de réglementation externe à la nature de son fonctionnement, mondialisation tenant lieu d'universalité, information « parfaite » si on la consi-

dère ponctuellement, fluidité totale. Bref il s'agit là de l'émergence d'une fin par elle-même, sans nécessité de débattre sur l'aspect déclaratif d'un sens qui amène autrement à s'interroger sur la légitimité de l'origine du sens et sur celle des acteurs qui le décrètent. C'est donc dans la mesure où les marchés financiers donnent le signe de leur extraordinaire dynamisme (l'importance considérable des flux quotidiennement traités, l'anonymat des intermédiaires et des co-échangistes, l'apparente opulence de ce qui s'y joue) qu'ils constituent la symbolique de la référence au marché alors que, jusqu'ici, il restait encore difficile d'avoir rencontré un marché.

Enfin, et c'est sans doute là l'aspect majeur du concept de marché, le bien-être (au sens économique) tend légitimement à tenir lieu de bonheur : la valeur économique permet cette transition et referme la discussion sur le bonheur au nom du bien-être, un bien-être matériel, clairement mesurable et démontrable dans la mesure où le signe extérieur de richesse est chiffrable et perceptible sans qu'il puisse en être de même pour le bonheur. Le signe extérieur de richesse est dénommable alors que la personnalisation du bonheur pour un individu donné ne peut être que de l'ordre du déclaratif. La quotidienneté du signe extérieur de richesse est tout autant opposable à l'atemporalité du bonheur ou à son inscription dans une théorie du temps tout aussi difficile à fonder. La quête du bien-être peut alors être proposée comme un but général, accessible aux membres de la cité, le marché venant en fonder l'équité d'accès. Le marché vient ainsi fonder un matérialisme à visage humain, matérialisme à la pédagogie de l'action clairement identifiable, permettant ainsi de dispenser les acteurs d'un retour sur soi, ou leur permettant un retour sur soi dans un autre monde, celui de la pensée. Mais au-delà du réalisme du marché, ne risque-t-on pas alors d'aboutir à une schyzophrénie sociale, schyzophrénie passant par la disparition de la cité au profit du marché? Et alors, est-il permis de considérer le marché comme une cité juste?